

Cercles des Naturalistes de Belgique®

**Société royale
association sans but lucratif**



Périodique trimestriel
n° 4/2014 – 4^e trimestre
Bureau de dépôt: 5600 Philippeville 1

L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

38^e année

2014

n° 4

Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire	p. 1
La flèche bleue, par D. Hubaut.....	p. 2
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste.....	p. 9
Le changement climatique, par F. Huon	
La pollution électromagnétique : un scandale sanitaire annoncé ? par P. Lannoye.....	p. 13
In memoriam : MM. André Bracke et Georges Henri Parent.....	p. 18
Rencontres internationales de cécidologie	p. 19
Guides-nature brevetés	p. 20
Programme des activités du 1 ^{er} trimestre 2015.....	p. 21
Dans les sections	p. 34
Stages 2015 à Vierves.....	p. 35
Un don pour la nature, pensez-y.....	p. 46
Leçons de nature 2015.....	p. 47
Stages à Neufchâteau	p. 56
Comptoir nature.....	Couv 3



Léon Woué, les membres du Conseil d'Administration et de Gestion et le personnel vous présentent leurs vœux les meilleurs de bonne et heureuse année 2015 et vous souhaitent de nombreuses heures de bonheur au contact de la nature lors des réunions, des stages, des visites thématiques.

Wij wensen onze leden en hun familie het allerbeste voor het nieuwe jaar.

Wir wünschen allen Naturfreunden ein glückliches Neues Jahr.

Couverture : martin-pêcheur juvénile (photo D. Hubaut, CMV).

Mise en page : Ph. Meurant (Centre Marie-Victorin).

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin.

Dépôt légal : D/2014/3152/4 • ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : 5600 PHILIPPEVILLE

avec le soutien de



membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique



Sources Mixtes

Groupes de produits issus de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
© 1996 Forest Stewardship Council



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

La flèche bleue



Texte : Damien Hubaut

Chargé de mission au Centre Marie-Victorin

Photos : Damien Hubaut sauf indication contraire

Au bord de la rivière, quand on a la chance de l'apercevoir, on ne voit souvent du martin-pêcheur qu'une flèche bleue pressée volant au ras des flots (fig. 1). On l'entend aussi souvent juste avant qu'il n'arrive, un cri strident et bref caractéristique qui lui permet de se manifester auprès d'éventuels concurrents désireux d'envahir son territoire. Ce son, pour être efficace, doit être plus aigu que les bruits plus graves des flots de la rivière. C'est une espèce très visuelle pour ses semblables et son plumage bleu-saphir du plus bel effet sur nous est en réalité destiné à se faire voir de loin par ses adversaires ou les partenaires de son espèce. Les plumes irisées virent du bleu au vert sous divers angles de lumière (fig. 2).

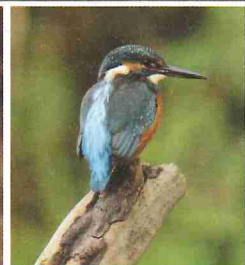
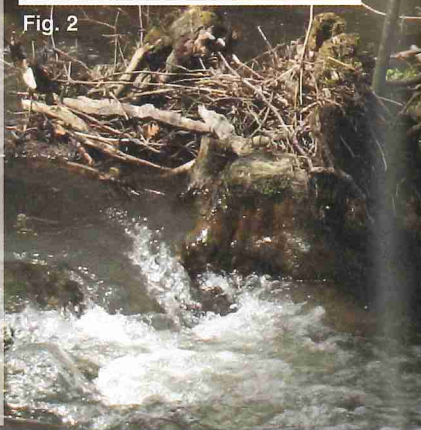
Le martin-pêcheur est un solitaire, principalement l'hiver. Il chasse tout intrus, adulte ou juvénile, de son territoire. Lorsqu'il se montre menaçant vis-à-vis d'un concurrent, il se dresse sur ses petites pattes rouges, plaque ses plumes au corps et adopte la position du cobra, tête pointée vers le ciel et bec ouvert (fig. 3). C'est un migrateur partiel dont une partie de la population, principalement celle du nord de l'Europe, migre vers le sud pour échapper à l'hiver rigoureux de ces contrées. Il descend alors jusque sur les côtes rocheuses de la mer. Nos martins-pêcheurs sont plutôt sédentaires, mais les jeunes réalisent de grands déplacements à la recherche d'un territoire et les places sont chères le long des cours d'eau. Une véritable errance. Il faut, non seulement, trouver une rivière aux eaux limpides et riches en oxygène, mais aussi la possibilité de s'installer dans une falaise argileuse ou sableuse au sol meuble et qui soit relativement haute, abrupte et bien dégagée (fig. 4). Certains martins-pêcheurs n'hésitent d'ailleurs pas à parcourir des kilomètres aller-retour parfois pour trouver en forêt ou dans une carrière un site favorable à leur nidification.



Fig. 1



Fig. 2



Dans des bois humides, c'est d'ailleurs souvent un arbre renversé par la tempête et qui a emporté dans ses racines suffisamment de terre qui servira de falaise de nidification. Son territoire s'étend en général sur 2 à 5 kilomètres de rivière selon la richesse de celle-ci en poissons et en sites favorables à la construction de plusieurs nids.

Il a besoin de nombreux perchoirs pour se mettre à l'affût des poissons qu'il attrape en eau peu profonde, car s'il plonge, il ne dépasse souvent pas plus de 25 cm sous l'eau de peur de se mouiller trop le plumage et de se noyer, ce qui arrive d'ailleurs très souvent aux juvéniles inexpérimentés. Pour surveiller les zones de pêche, il se poste sur les branches au bord de la rivière entre 1 ou 2 mètres et parfois jusqu'à 5 à 6 mètres de haut (fig. 5).

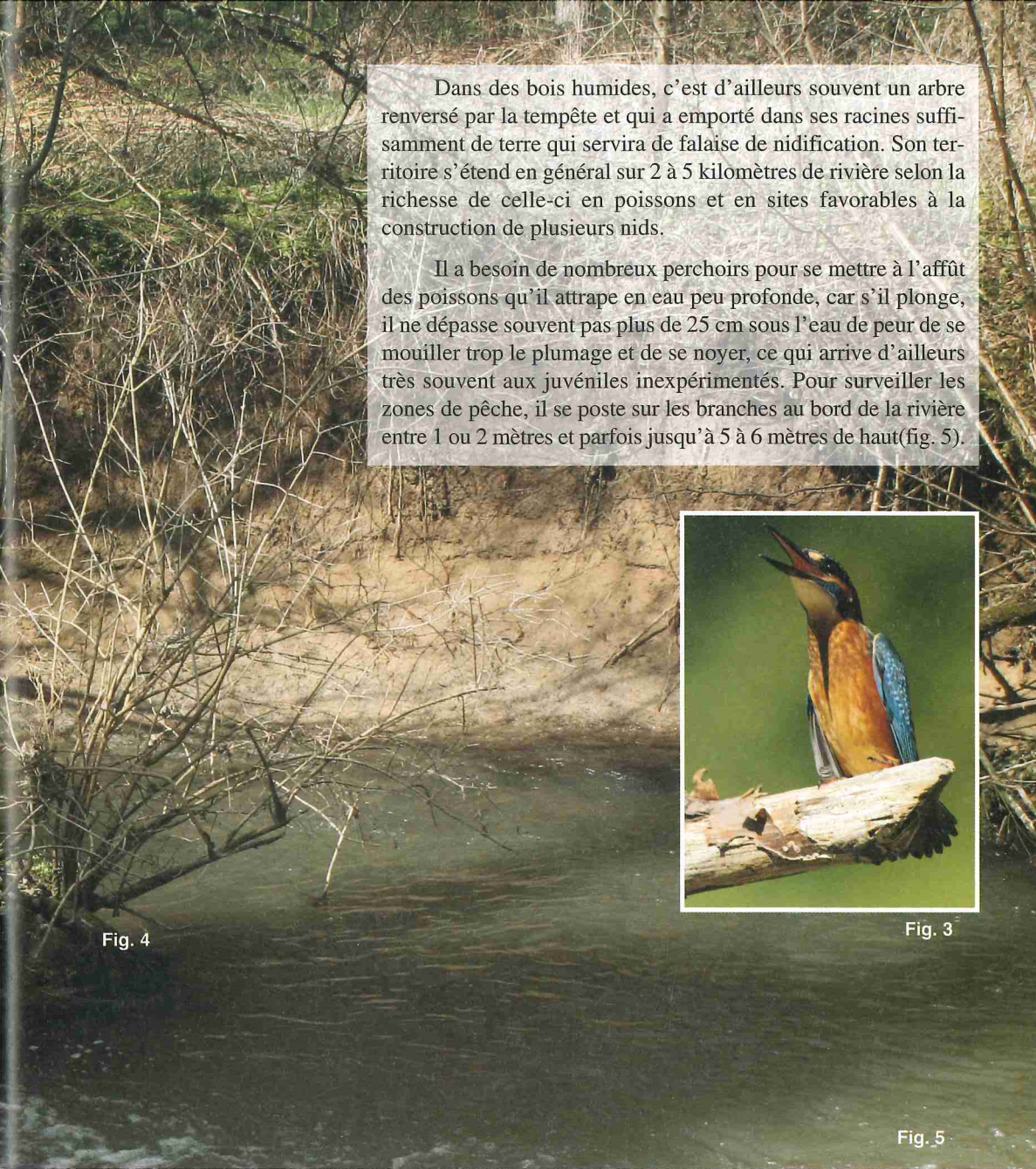


Fig. 4

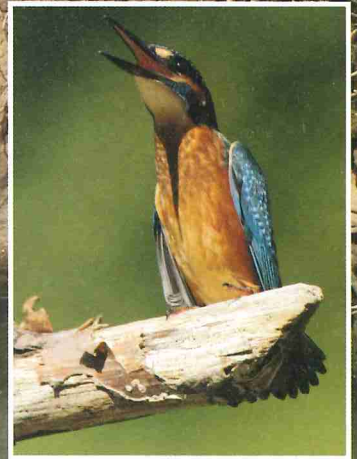


Fig. 3

Fig. 5



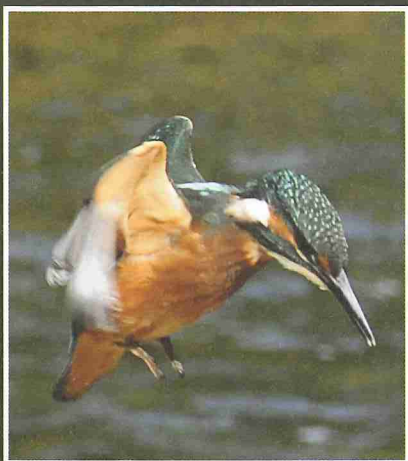


Fig. 6

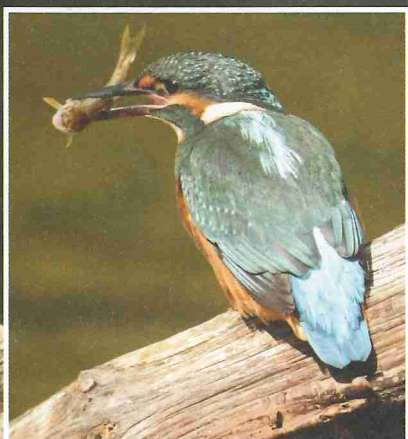


Fig. 7

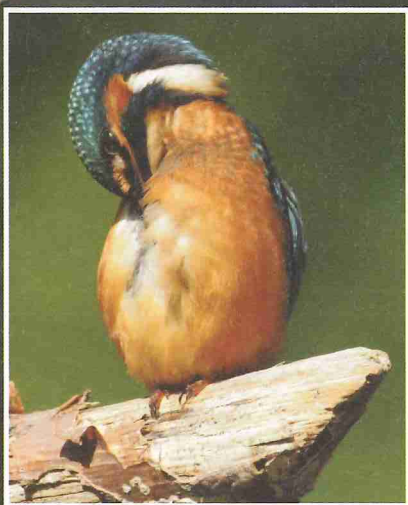


Fig. 8

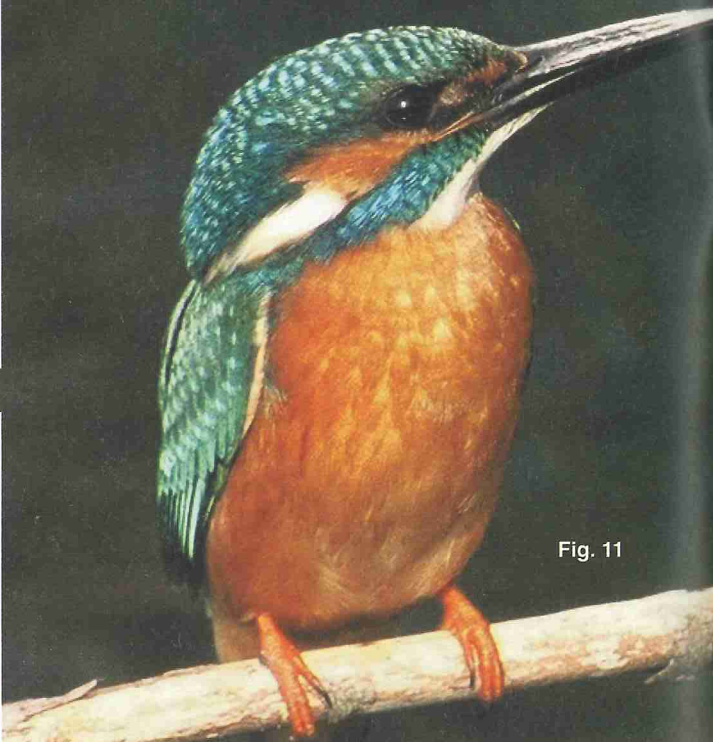


Fig. 11

Il peut également faire du vol sur place si ses proies sont inaccessibles depuis un perchoir (fig. 6). Il a une excellente vue. Il capture des poissons d'une taille comprise entre 2 et 10 cm. Mais il attrape aussi volontiers des larves d'insectes aquatiques (libellules, demoiselles, sialis ou phryganes), des punaises d'eau (notonectes, naucores et gerris) des petites grenouilles, des tritons dans les mares et les étangs et même des écrevisses (fig. 7). Par jour, il mange la moitié de son propre poids et comme les rapaces, il produit de petites pelotes de régurgitation contenant les arêtes et les écailles de poissons, mais aussi les chitines d'insectes. Elles sont très fragiles et sont difficiles à trouver, car emportées par le courant au pied des perchoirs où l'oiseau se repose.

En dehors de la pêche, le martin-pêcheur prend pas mal de temps à faire sa toilette pour lisser et mettre ses plumes en place et les graisser. Il doit rester imperméable le plus possible lorsqu'il plonge et ne pas se refroidir, surtout l'hiver (fig. 8).

Il doit craindre des ennemis comme l'épervier ou le faucon qui peuvent le surprendre ou encore d'autres comme certains mammifères, les belettes et les hermines, qui fouillent volontiers la galerie de son nid creusé dans la falaise, mais aussi les serpents comme la couleuvre à collier. Il doit craindre également les terrassements des renards et des blaireaux, si d'aventure il place son nid trop près du sommet de la falaise. C'est la raison pour laquelle le nid se situe souvent au trois-quarts de la hauteur de la paroi pour éviter les crues subites de la rivière et 50 cm sous le sommet pour éviter l'accès des prédateurs terrestres. Le nid se reconnaît à l'inclinaison ascendante du couloir qui mène en ligne droite à la chambre d'incubation située à 50, voire 90 centimètres de profondeur ou plus. Le diamètre du tunnel est de 6 à 6,5 cm et épouse la taille du corps de notre petit pêcheur, gros comme un moineau, mais dont le bec serait énorme. La chambre d'incubation fait en général une quinzaine de cm de large et de profondeur sur une douzaine de cm de haut.

Le martin-pêcheur commence à parader chez nous début mars et dès la mi-mars, la construction du nid peut commencer (fig. 9). Une fois la galerie et la chambre d'incubation creusées par les deux partenaires, la femelle accepte les offrandes du mâle et les accouplements ont lieu durant la période de la ponte qui dure 7 jours. En effet, la femelle pond invariablement 7 œufs blancs à chaque nichée. Avant de les couvrir, le martin-pêcheur attend que la ponte soit complète afin que les poussins naissent tous en même temps. L'incubation dure en général 20 jours pendant laquelle les deux adultes se relayent pour couvrir. Les jeunes qui naissent nus et aveugles au fond du nid ne commencent à s'emplumer que vers le quinzième jour. Les deux adultes les nourrissent à tour de rôle. L'adulte présente aux jeunes les proies la tête la première pour éviter à ceux-ci de se blesser le tube digestif avec les écailles ou les arêtes à contresens. Les jeunes se tiennent tour à tour à l'entrée de la chambre du nid de sorte qu'il tourne comme un carrousel et que chacun reçoive à son tour la nourriture (fig. 10).

La femelle disparaît le onzième jour lorsque les jeunes sont capables de réguler leur température interne et n'ont plus besoin d'être réchauffés par un adulte. Seul le mâle poursuit le nourrissage (fig. 11).

Pendant ce temps-là, la femelle entame une seconde ponte composée à nouveau de 7 œufs. Elle va les couvrir et



Fig. 9



Fig. 10



Fig. 12

sera bientôt rejointe par le mâle qui a fort à faire pour nourrir la femelle au nid et les jeunes de la première nichée. Il fait ainsi plus de 50 rotations par jour pour nourrir ces grands jeunes et fait en sorte de pêcher de grands poissons pour éviter les trop longs déplacements. Il doit penser à se nourrir aussi. Il vient très régulièrement au nid le matin, toutes les demi-heures voire toutes les heures si la pêche est mauvaise. Les nourrissages s'espacent en milieu de journée pour reprendre de plus belle en milieu d'après-midi jusqu'au soir. Lorsque les juvéniles quittent enfin le nid au bout d'un mois – on les reconnaît à la couleur roux-orange de la poi-

trine et du ventre qui est plus terne, à leurs pattes sombres contrairement au rouge corail chez les adultes et à l'extrémité du bec pointé de blanc (fig. 12) – ils doivent rapidement se débrouiller, car au bout de 4 jours le mâle va les chasser de son territoire pour se consacrer uniquement à la seconde nichée qui va bientôt éclore dans un autre nid non loin du premier.

Les jeunes sont très surpris par ce revirement de situation et comprennent vite qu'il faut faire profil bas et évacuer les lieux. On les retrouve en amont ou en aval du territoire du couple et ils sont repérables à leurs cris plus brefs et plus secs que ceux des adultes. Lorsque les jeunes de la deuxième nichée viennent à éclore, la procédure est toujours la même. La femelle les abandonne au bout d'une dizaine de jours lorsqu'ils sont autonomes pour contrôler leur température corporelle et le mâle recommence son rythme infernal de pêches et de nourrissages. Lorsqu'il arrive dans la galerie, il nourrit les jeunes à l'entrée de la chambre et rebrousse chemin à reculons dans la pente couverte des déjections des jeunes. En effet, ceux-ci, à chaque nourrissage, avalent le poisson et évacuent immédiatement une projection de fiente dans l'axe du couloir d'où provient la lumière du jour. L'entrée du nid devient rapidement un cloaque nauséabond et c'est le propre, si j'ose dire, des espèces les plus colorées de notre avifaune (huppe, rolrier, guêpier...). Étonnant !

Fin juin, les jeunes de la deuxième nichée sortent du nid et le mâle les pousse hors de son territoire au bout de quelques jours pour aller s'occuper de la troisième nichée qui, si tout se passe bien, sortira début août.

C'est précisément à cette période que, un peu par hasard, Romain De Jaegere et moi-même organisons un stage « affût photo » au bord du Viroin à Vierves pour photographier les hôtes de la rivière. Lors des préparatifs du stage photo, nous assistons aux nourrissages des jeunes martins par les deux adultes. Ils sont sortis du nid tout récemment. Les adultes viennent les alimenter régulièrement en poissons et souvent les jeunes les poursuivent pour quémander et disparaissent de notre vue. Ils reviennent cependant plusieurs fois par jour sur les mêmes perchoirs installés à leur intention (fig. 13 et 14).

Mais lors de la semaine du stage, quelques jours plus tard, les stagiaires-photographes ont la chance d'assister à un événement spectaculaire. Nous sommes donc à la mi-août : les adultes ont subitement un comportement qui nous apparaît très curieux et spectaculaire vis-à-vis de leurs trois jeunes pendant quelques jours. Le mâle ou la femelle arrive à grande vitesse sur eux en lançant des

cris plus longs que d'habitude et font mine de les toucher en plein vol. Si cela ne suffit pas, ils arrivent sur le perchoir et ouvrent les ailes en bouclier et les menacent avec force cris aigus, comme pour les effrayer. Brusquement, ils se précipitent vers leurs jeunes et passent à quelques centimètres d'eux en plein vol, en les frôlant ; on peut décrypter ce comportement grâce aux prises de vue en rafale qui permettent d'observer qu'au tout dernier instant, l'adulte passe à côté du jeune martin-pêcheur et ne le touche pas. Les juvéniles s'inclinent vers le perchoir pour esquiver l'attaque, mais à chaque fois, l'adulte revient à la charge et s'arrête à quelques dizaines de centimètres d'eux, ailes ouvertes, en se balançant sur le perchoir. C'est une véritable posture qu'il prend. Devant la violence des attaques répétées, les jeunes se font parfois même pincer le bec et s'enfuient. C'est le moment du sevrage qui indique aux jeunes qu'il est temps de partir du territoire du couple pour apprendre leur autonomie (fig. 15).

Cachés dans l'affût avec nos appareils photo à trois mètres de la scène, nous utilisons pour ne rien perdre de la situation un objectif le plus lumineux possible, une grande ouverture (f/4) de diaphragme et surtout une vitesse d'obturation élevée (1/4000^e de seconde) autorisée à ce moment-là par un soleil radieux. La lumière est idéale et plusieurs stagiaires, installés dans les 3 affûts, auront la chance de capter ces instants avec des bonheurs divers. La difficulté étant de cadrer les deux oiseaux dans le champ de l'objectif tout en maintenant la mise au point correcte sur les oiseaux et non sur le fond.



Fig. 13. R. De Jaegere



Fig. 14. R. De Jaegere



Fig. 15. R. De Jaegere



Fig. 16

En mettant le capteur de mise au point sur le juvénile prostré sur le perchoir, nous parvenons à prendre ces attitudes magnifiques, même si tout va très vite. Les scènes de ménage ont duré, exactement, une dizaine de secondes chacune, comme l'attestent les données techniques de la séquence photographiée (fig. 16).

Beaucoup de jeunes inexpérimentés meurent de faim à cette période de sevrage et des 7 jeunes sortis fraîchement du nid, il ne restera bientôt que 3 ou 4 juvéniles capables de se débrouiller seuls à distance du territoire des parents.

Notre couple de martins-pêcheurs aura donc assuré 3 nichées de 7 jeunes et certains individus, sous nos latitudes, sont parfois capables de nicher une quatrième fois. Certains « super » mâles se permettant même le luxe de nicher simultanément avec deux femelles. Celles-ci sont matures dès l'âge de 7 mois ce qui est aussi remarquable à signaler. Cela permet à l'espèce de refaire ses effectifs après un hiver rigoureux qui aura vu disparaître 80 % de la population sédentaire si le gel a perduré trop longtemps.

Cet oiseau reste décidément un peu insaisissable pour beaucoup d'entre nous, mais quand il nous arrive d'avoir la chance de les observer dans ces conditions, nous n'espérons qu'une seule chose : revivre cela lors d'une prochaine saison de nidification en espérant que l'hiver ne soit pas trop rude.

Remerciements

Ma reconnaissance va d'abord à Léon Woué pour les projets de stages et de leçons de nature qu'il me permet de mener depuis tant d'années au sein des Cercles des Naturalistes de Belgique et notamment ceux liés à la photographie naturaliste et l'ornithologie. Merci aussi à Roland Libois qui a largement documenté les deux numéros de « La Hulotte » dont je me suis inspiré et avec qui j'ai eu la chance de collaborer sur cette espèce par mes photographies, il y a déjà plus de 25 ans. Merci aussi à tous les stagiaires enthousiastes ainsi qu'à mon collègue Romain De Jaegere qui m'aide pour la mise au point de ce stage spécial « affût » et qui a relu cet article. Qu'il me soit aussi permis de remercier tout le personnel du Centre Marie-Victorin qui œuvre au confort de nos stagiaires et à la réalisation de ces stages particulièrement agréables à encadrer dans d'aussi excellentes conditions.

Bibliographie :

- Géroudet P. (1980) – Les passereaux : tome 1 : Du coucou aux corvidés : 49-56 Delachaux & Niestlé.
 Déom P. (2013) – L'oiseau des glaces et Super Martin ! La Hulotte n° 99 et 100.
 Paul J-P., Perrot J. & Stachli A. (2014) – L'oiseau turquoise : La Salamandre n° 223 : 20-45/